

Descriptif type du bardage vêtage Max Exterior

Système Scaleo ME03 FR Max Exterior

Système de fixation par agrafes sur ossature primaire bois



Descriptif succinct:

Max Exterior Compact Stratifié HPL composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines therm durcissables, développés et produits par la société FunderMax GmbH.

Classement au choc Q4

Revêtement permettant le nettoyage des graffitis sans spectre apparent.

Classement Feu M1 – B-S2, d0

2 formats standards: 4100 x 250 mm - 2800 x 250 mm

Épaisseur : 6 mm

Résistance aux rayons ultraviolets: indice 4 à 5 sur l'échelle des gris comprenant 5 niveaux (tenue des décors 10 ans).

HQE – Chaîne de contrôles PEFC et FSC – Certifications EPD, EN 438

Descriptif détaillé

1 - Nature des travaux

Fourniture et pose d'un bardage-vêtage ventilé en système Clins à base de panneaux Max Exterior mis en oeuvre conformément aux dispositions prévues dans l'avis technique ME03FR. Ce panneau est composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines therm durcissables procurant une haute résistance aux intempéries, aux UV et aux rayures. Fixés par des agrafes en acier inox sur un réseau vertical de profilés bois solidarisés à la structure porteuse par pattes équerres réglables en acier galvanisé ou fixés directement sur le support par des chevilles traversantes et cales de réglages.

2 - Description

D'une épaisseur de 6 mm les lames du système ME03 FR Scaleo en panneaux stratifiés seront fixés sur une ossature bois intégrant une isolation thermique ou non et seront conformes :

- aux règles générales de conception et de mise en oeuvre de bardages sur ossature bois.
- aux cahiers du CSTB n° 3316 V2 et 3586 V2.
- à l'Avis Technique ME03 FR Scaleo du CSTB

Le calepinage de la façade devra être exécuté en fonction des formats des lames du système ME03 FR Scaleo.

Dimensions des lames ME03 FR Scaleo : 4100 x 250 mm - 2800 x 250 mm

Recouvrement 25 mm

L'ossature primaire est composée de chevrons en sapin traités et de classement conforme aux cahiers 3316 V2 et 3586 V2 du CSTB. (Classe C 18)

L'ossature bois pourra être justifiée par une note de calcul préalable qui tiendra compte des éléments suivants :

- Justification des entraxes des ossatures
- Dimensionnement des attaches et des fixations
- Section des chevrons utilisés
- Disposition permettant de régler les problèmes de contraintes dues à la dilatation.

Le dimensionnement de l'ossature tiendra compte des règles neige et vent auxquels est rattachée la région (vitesse des vents, dépressions, milieu marin, etc.) et devra tenir compte des caractéristiques techniques demandées dans l'avis technique du système considéré. Il faudra prévoir une bande d'étanchéité EPDM au droit des raccor-

dements des lames du système ME03 FR Scaleo dans les angles non réalisés en profilés métalliques.

Le réglage de l'ossature devra prévoir une lame d'air ventilée de 20 mm minimum avec orifices de ventilation hauts et bas sur toute la façade ou portions de façades conformément aux règles établies dans les CT CSTB n°3316 V2 et 3586 V2.

Les joints verticaux entre lames de Clins auront une largeur de 14 mm minimum et devront être renforcés par un profil de jonction.

3 - Fixation des panneaux

Fixations par agrafes en acier inox A2 vissées sur l'ossature par des vis inox, les fixations seront conformes aux règles et spécifications définies dans l'Avis Technique ME03 FR Scaleo du CSTB ou renouvellement.

Les vis devront être en acier inoxydable A4 en front de mer, bord de mer et en atmosphère agressive.

Le nombre et les espacements des agrafes seront déterminés par les tableaux des valeurs admissibles en Pascals données par l'avis technique concerné et adapté aux caractéristiques du chantier et de sa localisation sur la carte neige et vent en vigueur.

Le percement des lames ME03 FR Scaleo pour la pose du point fixe devra respecter les diamètres définis dans l'Avis Technique CSTB ME03 FR Scaleo ou renouvellement (point fixe unique central).

4 - Points singuliers

Les angles sortants ainsi que les tableaux et linteaux des ouvertures pourront être traités dans le matériau du bardage, en système ME03 FR Scaleo, en tôle métallique laquée ou par des profilés en bois massif.

5 - Pose zones sismique

La pose des clins en zones sismiques sera conforme :

- A l'Eurocodes 8 sur des bâtiments de tous types en toutes zones de sismicité.
- A l'annexe A de l'Avis Technique CSTB ME03 FR Scaleo ou renouvellement.
- Au cahier sismique du CSTB N° 3533 et additifs en cours de validités ou modificatifs.
- Les points fixes des lames ME03 FR Scaleo devront être alternés d'un chevron à l'autre afin de ne pas créer de ligne de brisure.
- Une rupture de l'ossature porteuse et du bardage ME03 FR Scaleo doit être prévue à chaque plancher.
- Les chevrons seront de classe C 18 au minimum
- Aux arrêtés sismiques en vigueur
- Aux règles du guide ENS

FunderMax France

3 Cours Albert Thomas
F-69003 LYON

■ Tel.: 04 78 68 28 31
■ Fax: 04 78 85 18 56

for
people
who
create